

Contrôles dans les transports scolaires

Les gendarmes ont investi le parking du collège Guy-de-Maupassant jeudi 4 septembre, dans l'après-midi. L'opération coordonnée au niveau départemental visait à procéder aux contrôles des transports scolaires.

Trois militaires de la brigade motorisée de la compagnie des Andelys et sept de la communauté de brigades [Fleury-sur-Andelle](#) Lyons ont ainsi procédé à divers contrôles comme l'a précisé le major Jérôme Hoyau, nouvellement arrivé à la tête de la communauté de brigades.

« Nous contrôlons aussi bien les conducteurs pour vérifier leur capacité de conduite que les équipements. »

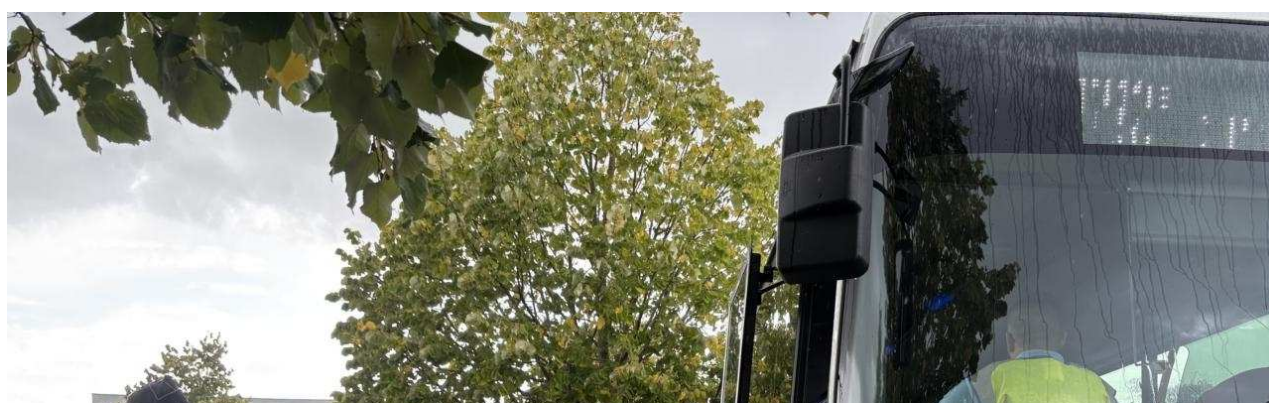
Les conducteurs ont ainsi été soumis à des dépistages d'alcoolémie et de stupéfiants. Pas de quoi inquiéter les conducteurs présents déjà soumis à l'obligation de souffler afin de pouvoir démarrer leur car.

Douze cars vérifiés

Dans les douze cars, les matériels de sécurité ont été vérifiés (marteaux...). Les gendarmes en ont aussi profité pour rappeler les règles aux élèves, et notamment l'obligation du port de la ceinture de sécurité.

À l'issue du contrôle, aucune infraction n'a été relevée.

Cette opération, qui a eu lieu le lendemain devant le collège de [Romilly-sur-Andelle](#), mais aussi devant le collège Roger-Gaudeau des Andelys, ou encore à proximité du collège Georges-d'Amboise, à [Gaillon](#), devrait être menée sur l'ensemble des établissements du secondaire, et renouvelée dans l'année.





Les gendarmes ont contrôlé les transports scolaires jeudi 4 septembre devant le collège de Fleury-sur-Andelle.